Quoi d'neuf ? à Perrigny-lès-Dijon

Bulletin d'informations n° 4
Juin 2016

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs

À cette période de l'année, le conseil municipal a traditionnellement terminé la préparation du budget annuel et retenu les grands projets d'investissement.

Ainsi pour 2016, hors les petits programmes de renouvellement de matériel ou d'entretien courant, il a été décidé : En premier lieu, des travaux de voirie avec la réfection d'une partie du Chemin de Gravière, la création d'une voie piétonne reliant la Rue du Château à une nouvelle entrée du cimetière, rue de la Rente Logerot, et la pose d'un nouveau revêtement sur le parking de la salle polyvalente créé récemment. Puis nous lancerons les travaux d'accessibilité de l'église et la bibliothèque.

Voici les principaux travaux d'investissement qui seront réalisés cette année. Le reste des informations concernant la vie communale, vous les trouverez dans ce quatrième numéro de Quoi d'neuf.

Je vous souhaite de passer un bon été ensoleillé.

Le maire : **Patrick BAUDEMENT**

CCAS - Animations intergénérationnelles

Fête du printemps aux maisons Âges&Vie

30 mars 2016

Bien belle journée animée par **Yoma** et **Jean** : chants et danses ont rassemblé les enfants de l'accueil de loisirs et les résidents des maisons Âges et Vie. Bonne humeur, détente et ambiance chaleureuse partagées, chacun en redemande !

École de Musique

Encore une année riche en émotions !

Après un concert au sein même de l'église de Perrigny-lès-Dijon en décembre dernier où élèves et professeurs s'étaient retrouvés autour de la musique, puis un spectacle "**Erik Satie**" en février où était conviée la **Lisa 21** (*ligue d'improvisation théâtrale*), voici venir les deux derniers rendez-vous de la saison de l'école de musique :

- D'une part la kermesse du 17 juin prochain et la restitution des chants travaillés au fil de cette année avec la classe des CM2 de l'école élémentaire et le professeur de formation musicale de l'école de musique : **Simon Robert**.
- D'autre part la présence de l'école de musique, sous diverses formations le dimanche 26 juin à 11 h lors de **Perrigny en fête**, en musique et en chanson !

Nous profitons de cet article pour vous indiquer que les inscriptions (et les réinscriptions) au sein de l'école de musique pourront se faire à partir du mois de juin, directement en mairie. Enfin, une matinée portes ouvertes aura lieu le samedi 3 septembre de 10 h à 12 h à l'école de musique (bâtiment de la mairie).

Si vous souhaitez d'avantage d'informations : perrigny.ecolemusique@orange.fr

En direct du conseil

Conseil municipal du 11 avril 2016

Clôture du budget 2015, budget primitif 2016

1 - BUDGET PRINCIPAL : approbation du compte administratif 2015

FONCTIONNEMENT
Recettes nettes : 1 218 667,60 €
Dépenses nettes : 1 050 513,39 €
INVESTISSEMENT
Recettes nettes : 989 885,53 €
Dépenses nettes : 681 416,86 €
Déficit de clôture 2014 : - 44 135,23 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE
Fonctionnement : + 168 154,21 €
Investissement : + 264 333,44 €
Résultat global : + 432 487,65 €

2 - BUDGET ANNEXE ÉCOLE DE MUSIQUE : approbation du compte administratif 2015

FONCTIONNEMENT
Recettes nettes : 12 344,83 €
Excédent de clôture 2014 : 3 331,77 €
Dépenses nettes : 31 916,71 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE
Fonctionnement : - 16 240,11 €
Résultat global : - 16 240,11 €

3 - VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2016

Reconduction des taux 2015 à l'identique sur 2016 soit :
- Taxe d'habitation : 6,50 %
- Foncier bâti : 16,75 %
- Foncier non bâti : 43,63 %

4 - VOTE DES SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS (total attribué : 16 100 euros)

Associations	Attribué
Accrodanse	500.00 €
Amis de la peinture	150.00 €
Anciens combattants	1 000.00 €
- subvention exceptionnelle	100.00 €
Association des parents d'élèves	900.00 €
ASP Football	1 600.00 €
ASP tir sportif et de loisirs	500.00 €
Club de l'Amitié	1 500.00 €
Comité des fêtes *(subvention spécifique)*	1 200 €
École maternelle	1 500.00 €
École élémentaire	2 500.00 €
Harmonie	1 100.00 €
Les Mémoires de Perrigny	300.00 €
Music-Hall Foliz	1 000.00 €
- subvention exceptionnelle	1 000.00 €
Perrigny détente	350.00 €
Société de chasse	400.00 €
Styles danses	500.00 €

5 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2016

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 318 204,12 €	1 318 204,12 €
Section d'investissement	411 333,44 €	411 333,44 €
TOTAL	1 729 537,46 €	1 729 537,46 €

6 - BUDGET PRIMITIF ÉCOLE DE MUSIQUE 2016

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	56 240,11 €	56 240,11 €
TOTAL	56 240,11 €	56 240,11 €

7 - CONVENTION DE REMBOURSEMENT DE TRAVAUX SUR VOIRIE PAR MARSANNAY-la-CÔTE

Approbation du projet de convention établi avec la commune de Marsannay-la-Côte suite à des travaux de réfection de la Grande Rue, et notamment du montant de la participation de la commune de Marsannay-la-Côte arrêté à 4 093 €.

8 - ACCEPTATION DU REMBOURSEMENT D'UN SINISTRE PAR GROUPAMA pour un montant de 4 910,30 €.

9 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE BIENS ET D'ÉQUIPEMENTS ENTRE LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND DIJON dans le cadre de la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie ».

RAPPEL IMPORTANT !

Vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque…

Deux DÉFIBRILLATEURS sont à votre disposition à Perrigny-lès-Dijon :

- ❏ L'un est situé sur la porte de la chaufferie de la mairie (près de l'entrée de l'école maternelle).
- ❏ L'autre dans le hall d'entrée de la salle polyvalente.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte. Afin que ce geste médical puisse être effectué le plus précocement, des appareils simplifiés nommés défibrillateurs automatiques ont été créés. Ces appareils qui procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électrocardiographique ont vocation à être utilisable par tout le monde. Ils permettent au besoin de délivrer un choc électrique pour effectuer la défibrillation.

Perrigny en fête

Et si on remettait ça ?

Ce fut la réflexion de chacun à l'heure du bilan de la fête du 21 Juin 2015.

Souvenez-vous : météo mitigée au dehors mais plein soleil dans les cœurs, et une vraie belle journée passée à se remplir les oreilles de musique, danser, pique-niquer tous ensemble, chanter à l'unisson, jouer…

Alors on va remettre ça, et en faire une "**nouvelle tradition**". Chaque année nous fêterons l'arrivée de l'été dans notre beau parc municipal.

En 2016 le dimanche 26 juin est retenu ! C'est dit, et ça se fera !

La fête débutera même le 25 au soir, avec un spectacle de théâtre tout public à la salle polyvalente.

Dimanche matin, curieux et courageux seront invités à une balade dans Perrigny et aux alentours, avant l'apéritif et le pique-nique dans le parc, précédés et suivis d'animations diverses et variées… Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges, c'est promis.

Le programme détaillé sera distribué dans les boîtes aux lettres début juin, mais vous connaissez dès maintenant la date du grand jour… **Vous serez là ?**

Un nouvel accueil à la mairie

Si vous êtes allés récemment à la mairie, vous avez sans doute été surpris. Les locaux ont été réaménagés. Dans le même espace, se trouvent à présent trois postes distincts de travail.

- **Nassira** à l'accueil
- **Éva** à la comptabilité, poste nouvellement créé au vu des besoins grandissants de la commune
- **Chrystelle** au secrétariat administratif.

Bienvenue à Nassira et Eva qui rejoignent l'équipe.

Avant

maintenant

Fleurissement et parterres de fleurs de notre commune.

Perrigny-lès-Dijon a obtenu cette première distinction de “Village Fleuri une Fleur” en 2014 pour avoir réalisé un environnement paysager remarquable. Une belle récompense pour la municipalité, pour le personnel communal et toute l'équipe de jeunes de l'IME des PEP 21 qui s'investissent pour que ces décorations florales et artistiques valorisent ainsi notre commune où la population apprécie, à juste titre, ces chefs-d'oeuvre.

En période estivale, les espaces verts et le fleurissement occupent deux personnes à temps complet, **Christine** et **Vincent**. De plus, la commune possède un domaine de tonte de 6 ha, auquel il faut ajouter le taillage et l'élagage de tous les arbres. L'arrosage et l'entretien des massifs sont primordiaux pour assurer leur pérennité et le temps consacré par ces deux employés n'est pas négligeable.

Le fleurissement dit “estival” va bientôt voir le jour, avec pour thème : “*La vie du fermier autrefois*”.
- la plantation et la décoration se fera fin mai ;
- le suivi ira jusqu'en septembre, voire jusqu'aux premières gelées.

À l'occasion d'une balade dans le village, vous pourrez admirer cinq anciens massifs regarnis avec de nouvelles créations artistiques :
- au square Marin-la-Meslée : le pêcheur ;
- sur la place Saint-André : la vigne fleurs ;
- sur la place Saint-Éloi : le semeur ;
- dans le parc municipal : le bûcheron ;
- au virage route de Domois : le labour (le cheval et sa charrue).

Cette année, seul un nouveau massif vient d'être réalisé Grande Rue / rue de la Tourelle, à proximité du nouveau parking et du terrain multisports. Pour déco, une basse-cour qui risque de troubler la quiétude du voisinage !

Toutes ces idées d'agencement, ces décorations sont cogitées depuis un an. Chaque année, trois fleurissements sont planifiés : pour la période printanière, estivale et enfin automnale. Les communes ne touchent absolument aucune subvention. C'est uniquement le budget communal qui finance l'achat du terreau, de l'engrais, l'arrosage, les prestations du personnel et la fourniture de fleurs par les PEP 21.

Chapeau les Artistes… continuez ainsi… la deuxième fleur se profile !

PHOTOS : parterres en préparation de fleurissement

Environnement et qualité de la vie

Depuis l'ouverture de la placette en juillet 2015, les déchets verts des adhérents ont rempli régulièrement le bac d'apport, dont le contenu a dû être transféré à trois reprises dans un bac de maturation.

Sous la surveillance attentive et attentionnée des référents formés par **Cyril**, maître composteur de l'association Arborescence, nous avons obtenu, en moins de 10 mois, un bac plein de compost mûr qui sera partagé entre les adhérents pour servir d'amendement à leur terre de jardin et de pots de fleurs.

Participer ainsi au cercle vertueux de la nature par la production locale et gratuite d'un compost de qualité à partir de résidus de poubelles, jusque-là incinérés, est un moment fort que nous souhaitons partager avec tous les habitants de Perrigny-lès-Dijon intéressés ou interpellés par le compostage et le jardinage au naturel.

Le 27 mai dernier, la Commission Environnement et les adhérents ce sont retrouvés à la ***placette de compostage partagé****, rue des Aubépines, pour fêter la première récolte de compost.*

Rappel aux propriétaires riverains du ruisseau de Perrigny-lès-Dijon

Entretien du ruisseau

Merci d'appliquer tout simplement la loi (Art. L215-14) qui demande que l'entretien et nettoyage du fossé soit régulier : tonte, récurage, tout ce qui facilite l'écoulement de l'eau.

En effet, en cas de fortes pluies, l'eau de ruissellement descend de Marsannay-la-Côte et se déverse dans nos fossés. Si ceux-ci ne sont pas nettoyés, l'herbe, les branches, détritus divers freinent l'écoulement de l'eau, voire bouchent les buses, c'est l'inondation assurée !

Le maire a saisi la police de l'eau pour faire appliquer la loi. Attention donc, pensez à bien entretenir cette parcelle dont vous êtes responsable, pour le bien de tous et pour aussi éviter l'amende !

Panneaux d'affichage

De nouveaux panneaux d'affichage vont bientôt voir le jour à Perrigny-lès-Dijon : libre affichage pour les associations du village qui désirent annoncer leurs infos ou manifestations. Il seront situés près des jardins communaux, square Marin-la-Meslée, avenue de l'Europe, (en face des HLM) , à l'entrée du village côté salle polyvalente, près du terrain de sport, aux Charmes du Petit Bois…

Cet affichage sera le seul autorisé. Attention, il ne faudra (plus ou) pas afficher n'importe où (potaux électriques, lampadaires, panneaux routiers). Les associations extérieures à Perrigny-les-Dijon désireuses de faire leur publicité sur ces panneaux d'affichage devront faire une demande auprès de la mairie pour en avoir l'autorisation.

Il n'y a plus qu'à concocter de belles manifestations pour les afficher sur ces beaux panneaux tout neufs !

Le courrier des lecteurs

Courriel reçu, via le site Internet de notre commune :

« Bonjour, je voudrais pousser un gros coup de gueule face aux incivilités des gens du village qui ne respectent absolument aucune loi ni leurs voisins, cela fait plusieurs fois que cela se produit et là j'arrive à saturation !

Il y a une loi qui établit des heures pour travaux de bricolage et jardinage mais à croire que les gens font exprès de passer outre ces horaires à respecter, ils le font toujours quand cela leur est interdit, soit à 21 h le soir soit à 14 h l'après-midi le week-end quand les enfants font la sieste ou encore à 8 h le matin aussi ça c'est déjà produit ! Là où j'habite des voisins peu scrupuleux s'en donnent à coeur joie ! Que faire ? Aller se disputer avec des voisins incivilisés ? Cela ne va pas arranger nos problèmes, bien au contraire !

Par ailleurs quand les gens arrivent devant chez nous, on ne se croirait jamais en ville avec une vitesse limitée à 50km/h car les automobilistes arrivent très vite parfois même dangereux et quand nous voulons traverser (même sur le passage piéton) nous nous faisons klaxonner car ça les oblige à ralentir ! Un jour il y a aura un blessé grave ici, peut-être même un mort, alors à quand un ralentisseur devant nos logements ou devant le parking du parc ?

Je pense aussi au panneau d'interdiction de stationner dans le virage de la grande rue où les gens se garaient avant, et bien le panneau n'y a absolument rien changé puisque maintenant les camionnettes et autres véhicules se mettent en arrêt prolongé avec les feux de détresse ! Donc le carrefour est toujours aussi dangereux !

Même problème aux abords de l'école, les voitures arrivent également très vite, c'est super dangereux, un jour aussi il y a aura un accident avec un ou plusieurs enfants !

Faut-il mettre des amendes, faire payer les gens pour qu'ils comprennent !

C'est bien dommage tout ça car Perrigny est un village où il fait bon vivre où nous nous sentons bien, c'est un village qui bouge beaucoup et ça gâche un peu cet enthousiasme.

Merci pour vos réponses, cordialement ».

Notre réponse :

Ce mail, qui traite de plusieurs sujets, plus importants les uns que les autres, révèle l'exaspération de certains.

Le bruit.

Tout le monde est d'accord pour dire que "Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est un élément perturbateur de la vie publique". Cependant, on a tous autour de soi un voisin qui ne semble pas s'en soucier et qui ne tient compte ni du jour ni de l'heure pour bricoler. On est maître chez soi ! Mais jusqu'à quel point ?

Nous ne cessons de rappeler dans les publications communales que "tous travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.,ne peuvent être effectués que les jours ouvrables : de 8 h 30 à midi et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 heures à midi et de 15 à 19 heures, les dimanches et jours fériés de 10 heures à midi".

Cependant, si vous faites appel à une entreprise pour effectuer des travaux chez vous, en semaine, les horaires autorisés sont de 7 à 20 heures.

Vitesse et stationnement.

Depuis le mois de janvier, la police municipale ''tourne'' sur le territoire de notre commune. Et si, au début, elle signalait simplement un mauvais stationnement, aujourd'hui, elle verbalise. Elle est informée au jour le jour.

Elle a déjà recensé toutes les nouvelles possibilités de stationnement, comme vous avez pu le constater dans le dernier "Quoi d'Neuf".

La police municipale ne peut être présente lors de toutes les sorties des écoles. Cependant, elle en a le souci et ne manque pas de passer si elle en a la possibilité. Des remarques ont été formulées concernant les passages piétons, la commission municipale chargée des travaux étudiera l'opportunité et la faisabilité de mise en place de ralentisseurs.

Important.

Chaque mercredi, de 14 à 15 heures, la police municipale tient une permanence à la mairie où vous pourrez (devez, si nécessaire) venir signaler tout problème. En dehors de cette permanence, il est toujours possible de la joindre de 8 heures à midi et de 13 h 30 à 17 h 30, en semaine. Pour ce faire, il suffit d'appeler la mairie au 03 80 52 15 12 qui transmettra.

À noter.

Lors de votre appel, même si l'équipe de policiers municipaux est en intervention à Marsannay-la-Côte, elle se déplacera si nécessaire. Enfin, en dehors de ce cadre, pensez à appeler la gendarmerie de Gevrey-Chambertin et soyez convaincus que tout appel est pris en compte, même de manière différée.

Le coin des associations

Music-Hall Foliz La première en 2017 !

Depuis septembre, l'association de danse cabaret de la commune évolue à la salle polyvalente les mardis soir dans le but de préparer sa première revue qui sera présentée au grand public à l'automne 2017.

En effet, depuis septembre 2015 date à laquelle l'association a été lancée, les sponsors, mécènes et donateurs lui ont fait confiance et lui ont permis d'acheter ses premiers costumes.

Aussi, un premier contrat pour Music-Hall Foliz mi-juin pour un particulier et sa présence à la fête du village le dimanche 26 juin lui permettra d'être sur scène face au public.

Florian Baratin, président de l'association, est très heureux des débuts de la troupe et fier des personnes qui la composent.

« C'est grâce au soutien de tous que nous réalisons notre rêve et que notre projet a vu le jour. Nous sommes partis de zéro et tout était à créer. Quand je vois le travail qui a été accompli en quelques mois au niveau des chorégraphies et le soutien financier que nous apportent les partenaires cela nous conforte dans l'idée que nous avons eu raison de croire en ce magnifique projet, je ne peux que réitérer ma gratitude à toute la troupe et tous nos partenaires.

Je tiens également à dire un grand MERCI à M. le Maire, Patrick Baudement ainsi qu'à la municipalité de Perrigny pour leur soutien financier et matériel, qui sont une aide précieuse.

Aujourd'hui cela prend forme, nous avons déjà une demi-heure de spectacle et des costumes superbes comme nous le rêvions. La route est encore longue jusqu'à la première et il nous reste beaucoup de travail et de partenaires à trouver pour pouvoir acheter tous les costumes mais je sais que nous atteindrons notre objectif et que nous présenterons un spectacle à la hauteur.

Nous avons vraiment tous hâte d'être sur scène et de dévoiler notre première revue ».

PHOTOS : Music-Hall Foliz en répétition

Le Club de l'Amitié

Le 6 avril 2016, les adhérents du club de l'amitié se sont donné rendez-vous pour le traditionnel repas tombola à la salle polyvalente de Perrigny-lès-Dijon. Après le punch de l'amitié, un excellent repas fut servi. La bonne humeur était, elle aussi, au rendez-vous. La tombola succéda au dessert. L'après midi de détente se déroula jusqu'à 17 h.

Nous remercions les généreux donateurs pour leurs dons qui nous ont aidés à apporter de la joie à de nombreux participants. Je tiens aussi à remercier les adhérents qui, par leur présence et leur aide (préparation et nettoyage de la salle), ont permis que tout se déroule sans accroc.

Rendez-vous est pris pour le **prochain repas tombola le mercredi 26 mai 2017**.

Le président : **Gérard GONTHIER**

Courir et Sourire

Dimanche 26 juin… Perrigny est en fête !

À cette occasion, l'association Courir et Sourire participera aux festivités organisées par la municipalité. L'association propose donc aux amateurs de marche, initiés ou non, deux sympathiques randonnées pédestres.

- À 9 heures, depuis la place de la mairie, un premier groupe partira arpenter les sentiers des communes de Marsannay et de Couchey et admirer au passage la beauté estivale du paysage.
- À 10 heures, toujours de la place de la mairie, un deuxième groupe partira découvrir d'un pas plus léger, certains endroits secrets de notre charmant village au travers de ruelles ou de chemins méconnus.

Ces deux randonnées ludiques se termineront aux alentours de 11 heures dans le parc municipal où d'autres animations les attendront… Sportifs ou amateurs, initiés ou débutants… L'association Courir et Sourire vous attend nombreux pour cette journée de la convivialité.

Harmonie de Perrigny-lès-Dijon

Cette année encore, l'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon propose un programme varié, avec des morceaux divertissants comme les bandes originales des films **The Artist** et **Fame**, mais également un medley de la comédie musicale **Les Misérables** ainsi que des arrangements instrumentaux de **Nino Ferrer** et **Julien Clerc**. Ce programme fut présenté lors de deux concerts :

- 28 novembre 2016 avec en deuxieme partie, L'Orchestre Départemental d'Harmonie
- 19 mars 2016, pour notre grand concert annuel, que nous avons partagé avec l'Harmonie de Nuits-Saint-Georges.

Mais l'année n'est pas finie ! Vous pourrez découvrir ou redécouvrir ce programme ainsi que de nouveaux morceaux lors de nos trois prochains concerts :

- 21 mai 2016 à Saint-Seine-l'Abbaye où l'**Harmonie des enfants des sources de la Seine** nous invite pour la deuxieme partie de leur concert.
- 25 juin 2016, l'**Harmonie des enfants des sources de la Seine** invite l'**Harmonie de Perrigny-lès-Dijon** pour fêter ses 150 ans de musique.
- 26 juin 2016, l'Harmonie clôturera la fête du Village "Perrigny en fête" dans le parc municipal de Perrigny-lès-Dijon.

L'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon prépare avec hâte tous ces concerts à venir, les musiciens amateurs et passionnés de l'harmonie poursuivent leurs répétitions tous les vendredis soir.
Pour assurer son avenir et continuer à vous proposer des concerts, l'harmonie recrute des saxophonistes ténor mais aussi des trompettistes, bassistes. Faites passer le message !

Vous pouvez retrouver l'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon sur le site harmonie.perrigny-les-dijon.fr et sur sa page facebook. Pour tout renseignement, contactez le directeur musical, Patrick DURAND au **06 83 61 33 77**.

Et dans les prochains mois…

Date (connue à ce jour)	**Évènement**	**Lieu**	**Statut**
Samedi 18 juin	Commémoration - Appel du 18 juin 1940	Monument aux morts	Public
Samedi 25 juin	Perrigny en fête - Soirée théâtre	Salle polyvalente	Public
Dimanche 26 juin	Perrigny en fête - Animations et pique-nique géant	Parc municipal	Public
Jeudi 14 juillet	Fête nationale - Commémoration du 14 juillet 1789	Monument aux morts	Public
Samedi 10 septembre	Commémoration - Libération de Perrigny-lès-Dijon	Monument aux morts	Public
Samedi 15 octobre	Comité des fêtes - Soirée théâtre	Salle polyvalente	Public

N'oubliez pas notre site !

Régulièrement mis à jour, vous y trouverez nombre d'informations sur notre village… L'actualité, les menus du restaurant scolaire, les activités proposées par l'Accueil de Loisirs, les associations, et bien plus encore !

Pour y accéder : www.perrigny-les-dijon.fr. Adresse à mettre dans vos favoris ! Vous pouvez aussi vous abonner : les mises à jour les plus importantes vous seront communiquées par courriel.